

Perspectives des coopération régionale en matière de système de défense commerciale

Stratégies de coopération régionale pour la mise en place et le renforcement des systèmes de défense commerciale dans les Etats Arabes

Tunis

18 juin 2013

**Jasper Wauters
King & Spalding, Genève**

Introduction

- **Dispositions concernant les instruments de défense commerciale dans les accords commerciaux régionaux**
- **Les systèmes régionaux de défense commerciale: une solution pour les pays ayant un volume d'échange limité?**
- **Vers plus de coopération au sein des Etats Arabes**

Accords régionaux et défense commerciale

- **Utilisation interdite des instruments de défense commerciale dans le cadre du commerce préférentiel**
 - Caractère exceptionnel
 - 9 accords – mesures antidumping
 - 5 accords – mesures compensatoires
 - 5 accords – mesures de sauvegarde
 - Niveau d'intégration avancé – union douanière
 - Système régional de défense commerciale – l'exception de l'Union européenne

Accords régionaux et défense commerciale

- **Des dispositions préférentielles pour les partenaires privilégiés**
 - Un modèle répandu
 - 38 accords – mesures antidumping
 - 22 accords – mesures compensatoires
 - 14 accords – mesures de sauvegarde
 - Niveau d'intégration plus précoce – accord de libre échange
 - Un traitement différencié
 - information préalable / consultations
 - marges de tolérances plus élevées – par exemple marge *de minimis* ou part des importations
 - Systèmes régionaux de défense commerciale – par exemple, le CCG, la Communauté andine, le CARICOM, l'UEMOA

Accords régionaux et défense commerciale

- **Un traitement identique pour tous les partenaires**
 - Le modèle dominant
 - 18 accords – mesures antidumping
 - 69 accords – mesures compensatoires
 - 52 accords – mesures de sauvegarde
 - Applications des règles multilatérales – Accords OMC et règles non préférentielles
 - L'entorse à la règle générale, les mesures de sauvegarde bilatérales

Exemples de systèmes régionaux de défense commerciale

- **Communauté andine**

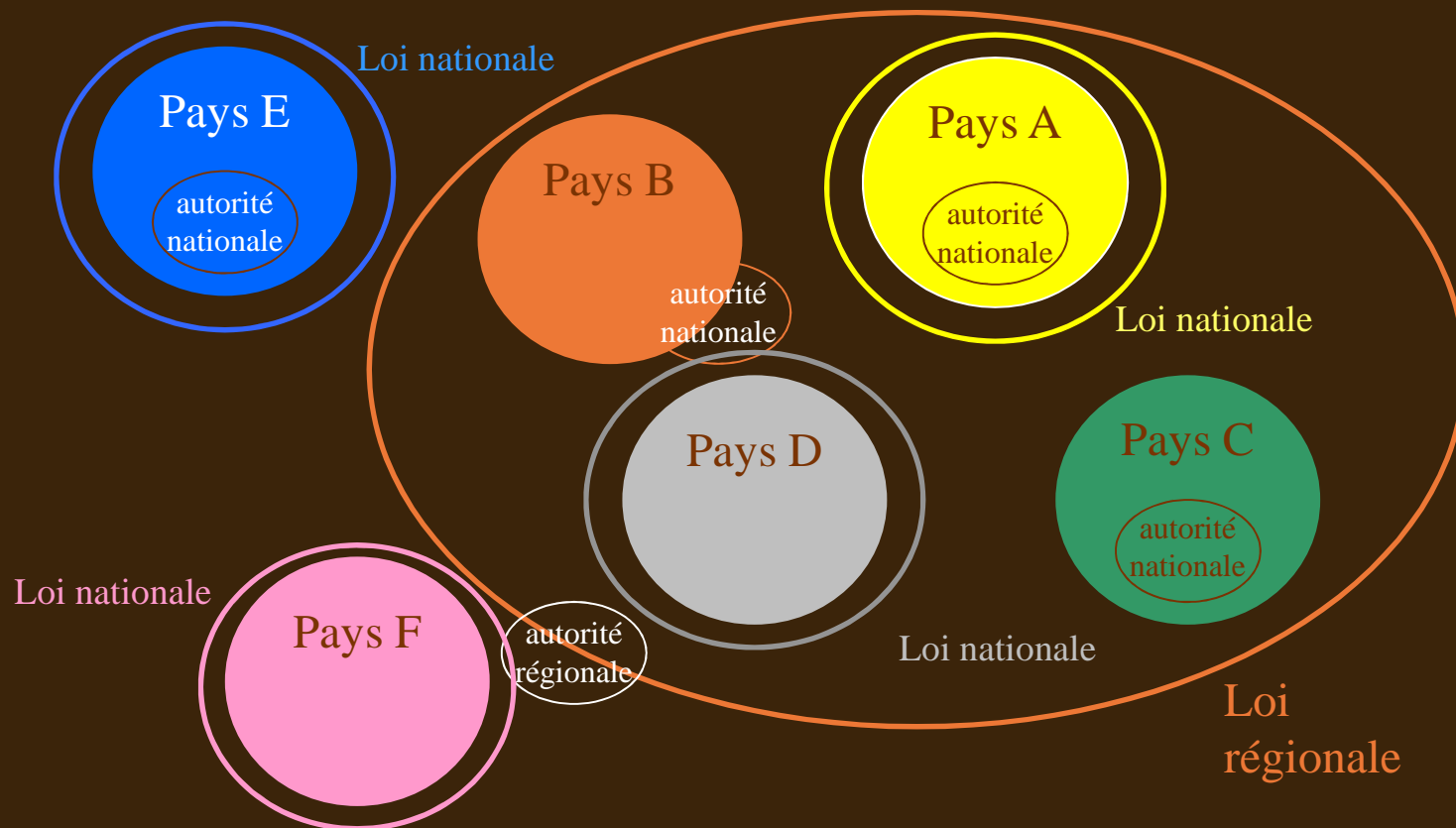
- Zone de libre échange
 - Absence de tarif extérieur commun
 - Réglementation douanière et tarif en cours d'harmonisation
- Loi régionale d'application nationale ou régionale
 - Enquête nationale
 - Enquête régionale
- Secrétariat régional responsable des enquêtes avec les autorités nationales concernées
- Imposition d'une mesure anti-dumping au niveau régional – Sorbitol originaire de France (2003)

Exemples de système régionaux de défense commerciale

- **Communauté des Antilles (CARICOM)**
 - Marché commun
 - Tarif extérieur commun
 - Réglementation douanière harmonisé
 - Loi régionale d'application nationale ou régionale
 - Enquête nationale
 - Enquête régionale
 - Secrétariat régional responsable des enquêtes
 - Etats membres gardent le droit d'imposer des mesures nationales – Jamaïque, utilisateur régulier

Paramètres des systèmes régionaux

- Deux paramètres principaux, de nombreuses possibilités



Paramètres des systèmes régionaux

• Législation

◦ Législation régionale

- Application régionale – système intégré
 - Intégration économique et politique avancée
 - Inapplicabilité au commerce préférentiel
 - Autorité unique

- Application nationale
 - Règles de principe
 - Dispositions directement applicables

- Système mixte – application régionale/nationale
 - Avantage: flexibilité
 - Inconvénients: cohérence, mise en œuvre

Paramètres des systèmes régionaux

- **Législation (suite)**

- **Législation nationale**

- Avantages: mise en œuvre, indépendance
- Inconvénients: application strictement nationale des mesures, possible frein à l'intégration

- **Coexistence de législations nationales et régionales**

- Avantages: flexibilité, mise en œuvre – système de transition
- Inconvénients: cohérence entre les différentes règles, conflits

Paramètres des systèmes régionaux

- **Autorité d'enquête**

- **Autorité régionale**

- A vocation régionale – enquêtes régionales
 - Avantage: coûts, cohérence, compétence
 - Inconvénients: conflits, accès aux informations
 - A vocation nationale – enquêtes nationales
 - Avantage: coûts, compétence
 - Inconvénients: indépendance, souveraineté, accès aux informations
 - A vocation mixte

Paramètres des systèmes régionaux

- **Autorité d'enquête**

- **Autorité nationale**

- A vocation régionale – enquêtes régionales
 - Avantage: coûts, compétence
 - Inconvénients: indépendance, conflits, accès aux informations
 - A vocation nationale – enquêtes nationales
 - Avantage: coûts
 - Inconvénients: indépendance, souveraineté, accès aux informations, compétence
 - A vocation mixte

Coopération au sein des Etats Arabes

- **Mise en commun de la formation**

- o Formations concernées
 - Formation générale (par exemple, séminaire OMC)
 - Formations spécifiques (par exemple, par des consultants spécialisés)
- o Mise en commun
 - Au niveau de l'OCI
 - Par affinité linguistique – Etats Arabes, Etats francophones
 - Par région – Afrique du nord, Moyen-Orient
 - Par niveau de développement

- **Programmes d'échanges au sein de l'OCI**

- o Entités concernées
 - Entre autorités d'enquête
 - Entre experts/conseils
 - Entre industries
 - Echanges mixtes
- o Types d'échanges
 - Echanges bilatéraux
 - Echange plurilatéraux

Coopération au sein des Etats Arabes

- **Développement des capacités par les autorités de Membre de l'OCI**
 - Législation
 - Enquêtes
 - Experts résidents – de préférence sur le moyen/long terme
 - Assistance régulière ou épisodique (par exemple, lors des premières vérifications)
- **Mise en commun de ressources**
 - Programmes informatiques
 - Manuels / documents types
 - Bases de données
 - Formations

شكرا لكم

Merci

cjulien@kslaw.com